

L'AGRICULTURE DANS LE TOURBILLON DE LA CRISE

La crise de la dette européenne, les soubresauts de l'économie mondiale font chaque matin les gros titres.

L'agriculture ne semble pas en première ligne. Un tel secteur peut-il cependant espérer passer à côté de la tempête ? Sera-t-il préservé comme secteur refuge non délocalisable ou sera-t-il sacrifié sur l'autel des plans de rigueur ?

Politique agricole nationale et européenne, fiscalité, prêts bancaires, consommation, volatilité des marchés, taux de change... Cultivar fait un tour d'horizon des variables à surveiller pour s'orienter par mauvais temps.



Difficile d'évoquer la crise européenne sans trembler pour le budget européen, en particulier dans le monde agricole. Alors que les discussions s'amorcent sur la réforme de la Pac, la crise financière tombe mal. Certaines personnalités, comme le président de Coop de France, remettent en question la pertinence de poursuivre les discussions en l'absence de visibilité sur le budget. Michel Dantin, député européen et rapporteur de la future Pac rappelle que seuls les chefs d'États se prononcent sur le budget global européen : « *Certains pays demandent sa diminution, d'autres son augmentation. La décision finale, attendue pour mi-2012, est très difficile à prévoir. Pour les mêmes raisons, il est hasardeux de faire des pronostics sur le futur budget de la Pac, même si le Parlement européen s'est prononcé en faveur de son maintien. Je pense cependant que nous devons continuer notre travail sur les propositions de la Commission.* » De son côté, Nadège Chambon, chercheur senior et responsable du projet Pac 2013 au think tank Notre Europe¹ replace le budget Pac dans un contexte plus large et relativise les menaces : « *Le budget de la Pac ne me semble pas menacé par la crise financière. Tout d'abord, il s'agit d'un budget portant sur la période 2014-2020 et tout le monde espère que l'UE sera d'ici là sortie de la crise.* »

Budget Pac : un vrai levier d'économie ?

Cette spécialiste de l'Europe rappelle qu'il s'agit d'un budget mineur par rapport aux dépenses des États membres. En additionnant les dépenses des États membres et de l'Union européenne, on constate en effet que le budget européen ne représente que 2 % de la dépense publique totale. L'agriculture ; quant à elle ; représente seulement le 11^e poste de dépense publique au sein de l'UE. « *Réduire la contribution au budget européen n'est pas un levier d'économies pour les États membres. La contribution au budget européen de la France n'est que son 6^e poste de dépenses. De plus, les subsides dépensés de façon concertée au niveau européen permettent de faire des économies au niveau national,* poursuit Nadège Chambon. *Enfin le budget de la Pac assure un retour budgétaire aux anciens États membres qui ont tout intérêt à le défendre. Ce qui n'est pas le cas du budget consacré à la politique de cohésion, deuxième politique intégrée européenne, qui bénéficiera majoritairement aux nouveaux États membres. Cette politique de cohésion représente 36 % du budget européen. C'est moins que la Pac (42 %), mais c'est tout de même très significatif. A priori, Si une politique européenne doit servir de fusible dans la crise financière, ce ne sera donc pas en priorité la Pac.*

Mais, encore une fois, nous n'en sommes pas là. » Il n'en reste pas moins que les textes actuels proposés par la Commission européenne font planer un doute sur la réalité de certaines mesures dans le contexte actuel. « Certaines mesures du second pilier seraient conditionnées au respect par l'État membre du pacte de stabilité et de croissance de 1997. Autant dire qu'actuellement très peu de pays pourraient prétendre à ces mesures, et en tout cas pas la France pour l'instant », explique Thierry Pouch, en charge du service références et études économiques à l'APCA, qui évoque également les menaces qui pèsent sur les mesures cofinancées : « Si les budgets nationaux ne peuvent abonder ces mesures, les subsides européens ne pourront être versés ou bien seraient amputés. C'est sûrement par ce biais qu'on peut s'attendre aux conséquences les plus directes sur les exploitations agricoles. »

Fiscalité

L'impact de la crise pourrait par ailleurs se faire sentir du côté de la fiscalité. Le dernier plan de rigueur de cet automne n'a pas directement visé les agriculteurs, même s'ils seront impactés comme de nombreux autres français. « L'augmentation de la TVA pourrait cependant avoir un impact sur les trésoreries la première année puisque les intrants, notamment, seront concernés par l'augmentation du taux », analyse Dominique Bouvier, responsable du service entreprises et installation à l'APCA. Mais, à l'avenir, si d'autres plans de rigueur devaient être votés, certains craignent pour l'avenir de l'exonération partielle de la taxe intérieure de consommation (TIC) dont bénéficie le secteur agricole. « Cette exonération devrait être réduite en contrepartie de l'allégement des charges patronales sur les bas salaires, rappelle Dominique Bouvier. Le tarif de la TIC serait porté de 5,66 €/hectolitre à 7,20 €/hectolitre. La suppression de l'exonération restante pourrait donc provoquer une hausse de 0,05 € par litre du prix de revient du fioul. » Enfin, la DPA pourrait aussi être visée à l'avenir, car elle est peu utilisée et la stratégie du gouvernement semble de viser en priorité les mesures jugées les moins pertinentes. Cela ne représenterait cependant pas une source d'économie importante pour l'État.

Une crise économique contagieuse

En dehors du champ politique, quelles seront les répercussions sur les exploitations de la dégradation de la situation économique induite par la crise financière ? Les chiffres sont constamment revus, mais la croissance est bel et bien en berne. Dans ce contexte, la consommation des ménages français pourrait s'en



Fin novembre, l'indice Agritel de volatilité grandes cultures rebondissait après six mois de baisse. « Actuellement les matières premières agricoles suivent étroitement les inquiétudes des financiers sur le contexte macro-économique », analyse la société de conseil qui explique que la conjoncture financière et économique a poussé les fonds de pension à vendre en un mois pour 15 millions de tonnes de céréales. « Les fondamentaux semblent occultés par ce raz-de-marée alors que les stocks maïs et soja sont faibles. » En plus des fondamentaux déjà très volatils, faudra-t-il compter en plus sur une forte volatilité supplémentaire liée aux déboires des marchés financiers ? Les travaux de Jean Cordier, économiste enseignant-rechercheur à Agrocampus Ouest, montrent que les fonds d'investissement ont bien un impact sur les marchés agricoles, même si pour l'instant il reste mineur. « Mais les fonds indiciaux pourraient participer à transmettre la volatilité d'un secteur à l'autre. En effet ces fonds s'engagent vis-à-vis de leurs actionnaires à détenir des actifs diversifiés dans des proportions stables. Prenons le cas d'un fonds qui affiche un portefeuille d'uni-liers mais, un tiers pétrole, un tiers or. Si le prix du pétrole monte, ce fonds devra donc acheter plus de maïs et d'or pour conserver cette proportion. Les produits agricoles pourraient ainsi être entraînés par les hausses et les baisses d'autres produits alors que leurs fondamentaux (stocks, climats...) ne sont pas affectés, explique-t-il. Enfin, il est intéressant d'observer une évolution du profil des modèles de portefeuilles des fonds d'investissements agricoles ou mixtes. Jusqu'ici, la plupart de ces fonds classaient leur modèle dans la catégorie beta. C'est-à-dire qu'ils fondent leur investissement sur la diversification sans chercher à maximiser chaque compartiment de leur portefeuille. Mais la plupart des nouveaux fonds se classent désormais alpha, c'est-à-dire qu'ils cherchent à maximiser l'ensemble du portefeuille et donc à tirer parti de leurs anticipations de hausses comme de baisses. En faisant ce travail d'anticipation, ils participent à amplifier les mouvements des marchés à court terme. Si ces nouveaux fonds progressent, ils pourraient influencer plus fortement la volatilité à court terme des prix agricoles que les fonds plus anciens. »

ressentir et par conséquent les filières alimentaires pourraient en souffrir. D'après les prévisions du Crédit agricole, le pouvoir d'achat par ménage reculera à nouveau en 2012, principalement en raison d'une inflexion généralisée des revenus après impôts. Ce sont les secteurs de l'habillement, de l'automobile, de l'équipement du foyer, de l'hygiène-beauté, mais aussi de l'alimentation, qui devraient le plus en souffrir en 2012. « Les produits alimentaires les plus chers seront sûrement les premiers impactés, comme on l'avait observé en 2008. Les consommateurs pourraient à nouveau se tourner vers les MDD et les premiers prix », analyse Pascale Hébel, directrice du département consommation au Crédit agricole. « Les produits carnés sont également en première ligne, en commençant par les viandes les plus chères, comme la viande bovine. Les produits sous signe de qualité seront logiquement touchés par cette recherche de prix bas. » Pascale Hébel relativise cependant l'impact potentiel de la crise : « Les effets des crises sont souvent à relativiser dans le secteur alimentaire. Les industries agroalimentaires traversent souvent mieux les périodes difficiles que d'autres. »

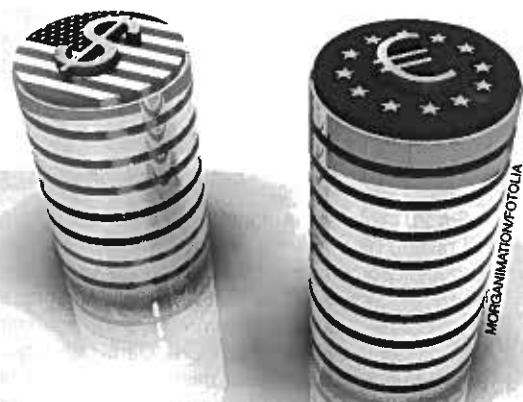
Quant aux céréales et autres produits soumis aux cours mondiaux, on pourrait penser qu'ils sont à l'abri des conséquences d'une légère baisse de consommation de quelques pays développés touchés par la crise financière... et pourtant, en novembre dernier, les analystes expliquaient déjà une partie de la baisse des cours mondiaux par une anticipation de la baisse de

consommation. « Historiquement une baisse de croissance mondiale se traduit par exemple par une baisse de la consommation de viande avec des retombées sur les consommations de tourteaux, de protéines, d'énergie », précise Renaud de Kerpoisson, président de la société de conseil Offre & Demande Agricole (ODA). Cependant sans pouvoir tous les détailler, d'autres fondamentaux pourront bien évidemment venir contrecarrer ou renforcer ce facteur baissier pour les prix agricoles. On peut cependant en citer deux en lien direct avec la crise financière : l'évolution du taux de change et l'inflation.

Parité euro/dollar

La crise de la dette européenne se traduira-t-elle par une baisse de l'euro ? Sous l'angle de la parité euro/dollar, il convient, pour tenter de répondre à cette question, de regarder la conjoncture américaine. Et là, les avis divergent : « De l'autre côté de l'Atlantique, la situation n'est pas idéale, mais les indicateurs sont un peu plus favorables qu'en Europe. Les États-Unis pourraient tabler sur une croissance de 2,2 à 2,5 % en 2012, analysait début décembre Renaud de Kerpoisson. Dans ces conditions, la chute de la parité euro/dollar déjà amorcée pourrait s'accélérer pour revenir aux taux d'introduction (1,18 à 1,20). » De son côté, Thierry Pouch de l'APCA est moins optimiste sur la situation américaine : « Depuis des années, leur balance courante (balance commerciale et balance des services) est déficitaire, à hauteur de -3 à -4 % du PIB. Cela remet en cause leur solvabilité. Les Chinois, qui anticipent d'ailleurs une chute du dollar, pourraient être de moins en moins enclins à prêter aux États-Unis, se tournant alors vers l'euro. » Selon l'hypothèse qui se vérifiera, la parité euro/dollar sera plus ou moins favorable à la compétitivité des céréales françaises. Sans oublier que l'effet inverse sera systématique sur les importations avec des conséquences probables sur certains intrants comme les engrains.

Autre paramètre directement en lien avec le contexte financier : le profil de l'inflation. D'après le président d'ODA, le scénario inflationniste n'est pas à exclure malgré les réticences allemandes : « Les gouvernements n'ont pas beaucoup d'autres pistes pour agir «en douceur». Aux USA, certains économistes suggè-



L'évolution du taux de change aura des conséquences sur la compétitivité des céréales à l'export, mais aussi sur le prix de revient des produits importés comme les engrains ou le fioul.



La Chine tire actuellement la demande sur de nombreux marchés et notamment agricoles. Aura-t-elle la capacité à résister aux tourmentes de la finance mondiale ?

rent d'avoir une inflation comprise entre 4 et 6 %. Si ces recommandations étaient suivies par le gouvernement américain, l'Europe serait obligée de suivre une démarche analogue à plus ou moins court terme. » La monétisation pratiquée par les banques centrales pour résoudre la dette des États se traduirait en effet systématiquement par une inflation des matières premières d'après Philippe Herlin, chercheur en finances : « La politique menée par la FED américaine est en partie responsable de l'inflation des matières premières qui sont ensuite accusées de l'inflation du panier de la ménagère », explique-t-il.

Autre grosse incertitude sur les marchés : la Chine parviendra-t-elle à éviter la contagion ? Là encore, les avis divergent. Si certains voient l'économie chinoise à l'abri des soubresauts de l'économie mondiale, d'autres affirment qu'elle risque l'éclatement d'une bulle immobilière et que ses exportations pourraient bien souffrir fortement du ralentissement des économies européennes et américaines. Or, la Chine tire actuellement la demande sur nombre de marchés, et notamment agricoles.

Accès au crédit

Enfin, puisqu'on évolue dans un contexte particulièrement incertain, il pourrait être judicieux de se demander si les banques sont ou seront en mesure de soutenir l'activité agricole. Dans ce domaine, la controverse est moindre et les faits sont déjà là. « D'après le dernier rapport trimestriel de la BCE, la croissance des crédits accordés aux ménages et aux

entreprises se contracte » constate Thierry Pou l'APCA. Sur le terrain agricole, les conditions cès aux prêts semblent s'être d'ores et déjà dégradées et la crise n'est pas propice à un assouplissement. « Cela fait déjà deux ans que les demandes de sont étudiées de façon plus approfondie par les banques. Désormais les décisions sont rarement pris au niveau de l'agence. Certains dossiers sont déso refusés » constate Isabelle Henri-Troyat, conseillère CER FRANCE Alliance Centre, dans la Nièvre, où les banques connaissent mieux les ratios de rental. Pour les reprises, elles arrêtent de financer au au-d'un certain prix à l'hectare. Elles identifient mieux leurs exploitations à risque. »

Difficile en ce début d'année 2012 d'avoir de la bilité sur les prochains mois, voir les prochaines années. « Les incertitudes sont nombreuses et la pression doit être de réduire son exposition au risque, qu'il soit sa place dans les filières agricoles. Les agriculteurs doivent également réfléchir à construire des systèmes robustes et à réfléchir au niveau de risque qu'ils acceptent », analysait récemment Didier Nedelec, directeur d'Invivo marché des grains, à la suite d'une conférence sur les marchés financiers et l'agriculture internationale. « Qui gouverne le monde des grains ? ». Un titre laisse songeur en pleine crise financière...

STÉPHANIE SEYSEN-FO

(1) www.notre-europe.eu

(2) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie